

Biosécurité aviaire

Objectifs de la formation

Acquérir les bases de la biosécurité aviaire pour l'appliquer sur son élevage de volailles biologiques

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

- Présentation de la formation et des participants
- Les virus Influenza
- Situation épidémiologique
- Biosécurité, notion de réservoirs, vecteurs et principes de précaution
- Unités de production et flux de circulation
- Plan de nettoyage et désinfection : les différentes étapes pour nettoyer correctement son bâtiment
- Exemples
- Établir le plan papier de chaque exploitant présent à la formation puis le schéma avec tous les flux
- Evaluation des acquis (quizz et correction collective)
- Bilan de la formation

Dates, lieux et intervenants

27 avr 2021

08:30 - 16:15 (7hrs)

84000 Avignon

Oriane Malburet Vye, vétérinaire à vétôpole26

Financeur(s)



Infos complémentaires



• AGRIBIO 84 •
Les Agriculteurs BIO du Vaucluse

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 19/04/2021

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Plus de renseignements

Oriane Mertz

oriane.mertz@bio-provence.org

M.I.N. 5 - 15 Avenue Pierre Grand

84 953

CAVAILLON Cedex

Tel. 04 32 50 24 56

www.bio-provence.org

N° d'organisme de formation :

93840249684